



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Galistop

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Galistop

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées herbicide

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 +353 1 822 46 78  
 info@barclay.ie

**Fabricant** Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 +353 1 822 46 78  
 info@barclay.ie

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +353 86 385 77 69

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
 Antigifcentrum, België Tel: 070 245 245  
 Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245  
 VergiftungsZentrum, Belgien Tel: 070 245 245

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

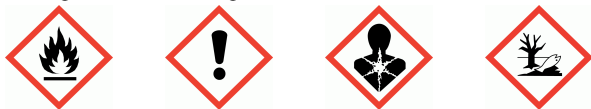
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 1 - H410

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Galistop

### Pictogramme de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les gaz, fumées, vapeurs ou aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
 P331 NE PAS faire vomir.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  
 P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la poudre sèche, du sable sec ou de la terre sèche pour l'extinction.  
 P391 Recueillir le produit répandu.  
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

### Contient

Hydrocarbures, C9, Aromatic

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C9, Aromatic	60-100%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 918-668-5
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H335, H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411	

## Galistop

<b>fluroxypyr-meptyl (ISO)</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 81406-37-3	Numéro CE: 279-752-9
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
<b>Classification</b>	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	
<b>Benzenesulfonic acid, mono-C11-13-branched alkyl derivs., calcium salts</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 68953-96-8	Numéro CE: 273-234-6
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Aquatic Chronic 2 - H411	
<b>butan-1-ol</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 71-36-3	Numéro CE: 200-751-6
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 3 - H226	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
STOT SE 3 - H335, H336	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Pas de traitement particulier requis. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Garder la personne touchée en observation. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

## Galistop

**Contact oculaire** Enlever la personne touchée de la source de contamination. Consulter un médecin immédiatement. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Garder la personne touchée en observation. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Information générale** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.

**Inhalation** Toux. Angine. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Irritant pour les voies respiratoires.

**Ingestion** Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Danger d'aspiration en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Peut provoquer une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux. Larmolement abondant. Rougeurs.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Liquide et vapeurs inflammables.

**Produits de combustion dangereux** Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Le Responsable Environnement doit être informé de tout déversement majeur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Galistop

**Méthodes de nettoyage** Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Recueillir le produit répandu. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le contact avec la peau. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

butan-1-ol

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 150 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés**

Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

**Protection des yeux/du visage** Lunettes de sécurité bien ajustées.

**Protection des mains** Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

**Mesures d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Prévoir une fontaine oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Liquide limpide.

**Couleur** Jaunâtre.

## Galistop

Odeur	Hydrocarbures.
pH	pH (solution concentrée): 4.4 pH (solution diluée): 6.1 1%
Point d'éclair	48°C/118°F Méthode: Coupelle fermée.
Densité relative	0.96 - 0.98 @ 20°C
Viscosité	2.88 mPa s @ 20°C 2.00 mPa s @ 40°C
Commentaires	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

### 9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Aucun connu.

### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 46 121,59

#### Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Inhalation

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Contact cutané

Irritant pour la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 31 mg/l, Poissons

## Galistop

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 48 heures: 10.9 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CL<sub>50</sub>, 72 heures: 26.6 mg/l, Algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** La dégradabilité du produit n'est pas connue.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est miscible dans l'eau et peut se répandre dans les hydrosystèmes.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non applicable.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1993
N° ONU (IMDG)	1993
N° ONU (ICAO)	1993
N° ONU (ADN)	1993

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Hydrocarbons, C9, Aromatic, butan-1-ol)
<b>Nom d'expédition (IMDG)</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Hydrocarbons, C9, Aromatic, butan-1-ol)
<b>Nom d'expédition (ICAO)</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Hydrocarbons, C9, Aromatic, butan-1-ol)
<b>Nom d'expédition (ADN)</b>	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS Hydrocarbons, C9, Aromatic, butan-1-ol)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

<b>Classe ADR/RID</b>	3
<b>Code de classement ADR/RID</b>	F1
<b>Etiquette ADR/RID</b>	3
<b>Classe IMDG</b>	3
<b>Classe/division ICAO</b>	3
<b>Classe ADN</b>	3

## Galistop

### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-E
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	•3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
	Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun Scénario d'Exposition n'a été élaboré puisqu'un CSR n'était pas requis pour l'enregistrement.

#### Inventaires

ICPE CODES (FRANCE)	4331, 4510
---------------------	------------



## Galistop

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Date de révision** 06/11/2019

**Révision** 5

**Remplace la date** 22/10/2018

**Numéro de FDS** 5843

**Mentions de danger dans leur intégralité** H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.